



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23680>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-23680**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22620001200012

Ville : ARRAS

Code postal : 62000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Identifiant interne de la consultation : 202462M2650

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://marchespublics596280.fr>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) (Dc4) Déclaration de sous-traitance (En cas de sous-traitance)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Attestation d'assurance : Une attestation d'assurance pour la mission architecte
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Les certificats de qualification professionnelle : architecte(s), tous les bureaux d'études, économiste de la construction et Ssi, y compris pour la mission optionnelle Opc ; - Fichier (Excel) Affiches à compléter afin d'apprécier les garanties techniques, professionnelles et financières des

candidats : 1- Identification de l'équipe et tableau récapitulatif des moyens humains et financiers ; 2- dossier de références dites "similaires" ; 3- dossier de références "libres"; 4 et suivants références Bet tous corps d'état et autres (voir détail à l'article 5.1 - dossier de candidature - du Règlement de la Consultation (Rc)). - Organigramme de présentation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre et Cv : organigramme de présentation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre reprenant l'ensemble des compétences et missions demandées dans le cadre de l'opération (y compris missions complémentaires éventuelles). Cet organigramme sera nominatif avec désignation des noms des intervenants et identification de leurs compétences respectives (1 page format A4 maximum). Cet organigramme sera complété des Cv de toutes les personnes mentionnées dans ce dernier et indiqueront précisément leurs compétences et références

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 55% Prix : 45%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Désignation d'une équipe de maîtrise d'oeuvre - Mise en accessibilité handicapé du site au collège Jean MACE à Calais

Code CPV principal - Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les objectifs d'opération sont les suivants : Mise en accessibilité handicapés de l'établissement, Reprise des sanitaires existants (peinture, sanitaires, électricité), Construction d'un garage à vélos, Mise en conformité du CDI

Lieu principal d'exécution du marché : Collège Jean MACE à Calais 62100 - calais

Durée du marché (en mois) : 18

Valeur estimée (H.T.) : 220000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le montant global des travaux de l'opération est évalué à 625 000,00 euro(s) euro(s) hors taxe soit 750 000 euro(s) euro(s) toutes taxes comprises (valeur janvier 2024). Une PSE est prévue : Prestation n°10 : Etudes de conception et organisation du chantier (OPC_Conception et Travaux). L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra obligatoirement présenter les compétences suivantes : Le marché sera passé avec une équipe constituée au minimum d'un architecte inscrit au tableau de l'Ordre des architectes pour les ressortissants français ou possédant un diplôme reconnu, ou équivalent (article R 2142-5 du Code de la Commande Publique L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra obligatoirement présenter les compétences suivantes : un ou plusieurs architecte(s) un Economiste de la Construction un ou plusieurs Bureau(x) d'Etudes Techniques avec les compétences suivantes : Compétence Tous Corps d'Etat. Concernant la mission de la prestation supplémentaire éventuelle : une Compétence Ordonnancement Pilotage et Coordination et une Compétence SSI. Nota : une même structure peut avoir plusieurs compétences. Les groupements d'entreprises sont autorisés. En cas de groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être solidaire. Si le mandataire n'est pas solidaire, il pourra se voir contraint de le devenir pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. En application de l'article R2142-21 du CCP, le pouvoir

adjudicateur interdit à un architecte de faire partie de plusieurs groupements. Les compétences Economiste de la construction et VRD peuvent être intégrées au cabinet d'architecte, ou au bureau d'études techniques du groupement. Un membre d'un groupement, autre que l'architecte, est autorisé à figurer dans plusieurs groupements. Voir toutes les modalités détaillées au règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025